

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Martinique

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Martinique, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

622 millions d'euros IEJ-FSE

16 territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)

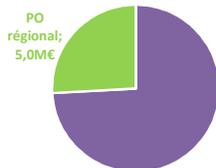
1 Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat

12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

La Martinique, avec un taux de chômage des jeunes qui s'élève à **56,7%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de qualification et de décrochage scolaire** chez les jeunes. En 2014, **23%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **9 980 jeunes**).

Au total, le territoire martiniquais a bénéficié d'une enveloppe de **19,42 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **7,2 millions d'euros sont gérés par la Dicccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat), et **2,51 millions d'euros pour le Conseil régional**.

Données clés
19,42 millions d'euros IEJ-FSE en Martinique



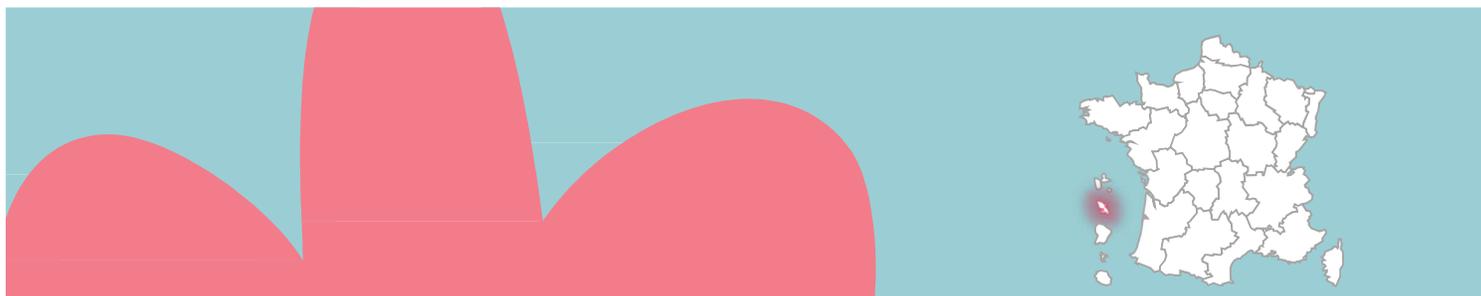
5,02 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

14,4 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Dicccte

PO national - volet déconcentré; 14,4M€

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
2,51 M€	2,51 M€	1,64 M€

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
7,2 M€	7,2 M€	1,15 M€



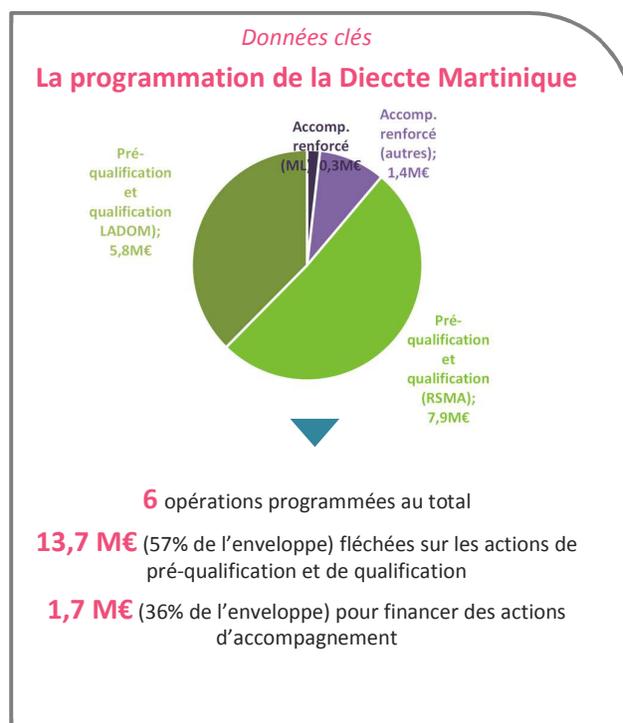
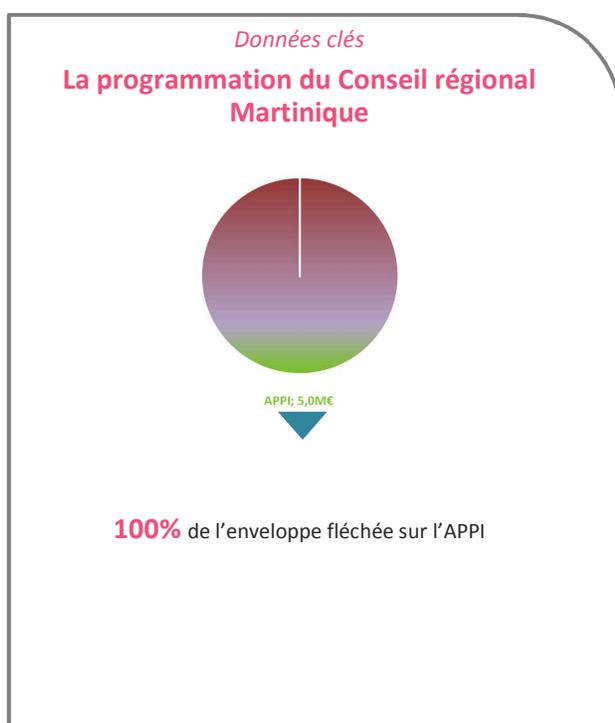
Les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement, par le Conseil régional comme par la Direccte

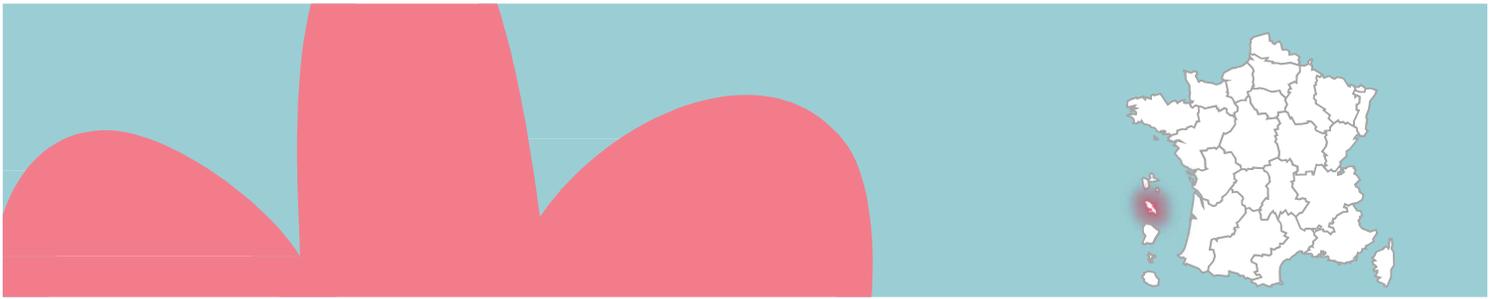
Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Martinique, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional comme par la Direccte.

Le **Conseil régional** a souhaité renforcer son action envers les jeunes initiée dans le cadre du « Plan ambition Jeunes », par une **approche complémentaire complètement nouvelle, répondant au diagnostic de la situation** des jeunes NEETS sur le territoire : chômage élevé, marché de l'emploi étroit et tissu économique à faible capacité d'embauche mais besoins des entreprises de pouvoir des emplois à temps partiel. Il a donc construit un dispositif innovant, « Action Pluriactivité Poly-compétence Immersion » (APPI), qui a vocation à **favoriser la pluriactivité et de poly-compétence des jeunes NEETS, pour renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi**. L'ensemble des financements IEJ sont donc fléchés sur ce dispositif.

La **Diraccte** a lancé un appel à projets unique « Proposer un parcours d'accompagnement - priorité à l'autonomie », en novembre 2014. Il porte tant sur des actions de repérage (entretiens diagnostic avec le jeune NEET), que sur des actions d'accompagnement renforcé des jeunes NEET, d'accompagnement global individualisé par les missions locales, d'accompagnement et de parrainage des jeunes diplômés et de formation (actions visant à favoriser la mobilité via LADOM, actions de mise en situation en milieu professionnel favorisant la relation avec l'entreprise, actions et dispositifs de deuxième chance telles que celles mises en œuvre par le RSMA).

In fine, la part des actions de repérage dans la programmation est assez faible : sur les 6 dossiers retenus dans la programmation pour un montant FSE-IEJ de 15 294 176 €, seule l'action de la commune de Fort de France est mobilisée sur le repérage. L'essentiel de la programmation en volume porte sur les actions de pré-qualification et qualification proposées par le RSMA et LADOM (90%).





L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé, destinés aux jeunes NEET du territoire

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **9 980 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Martinique. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Martinique, le **Conseil régional** vise à atteindre **1 000 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**.

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Dieccte**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **2 389 NEET**. Le **démarrage tardif des opérations rend difficile l'analyse sur la capacité de la Martinique à tenir ses objectifs en terme de nombre de participants**. En effet, à ce stade, seuls 827 jeunes sont enregistrés dans Ma Démarche FSE comme étant entrés dans les opérations du PO national au 31 décembre 2015 (34% des objectifs), celles du PO régional n'ayant pas démarré.

La Martinique a donc un **enjeu fort de pilotage du déploiement** de ses opérations sur 2016, pour s'assurer au fil de l'eau que les objectifs fixés seront atteints.

Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Martinique

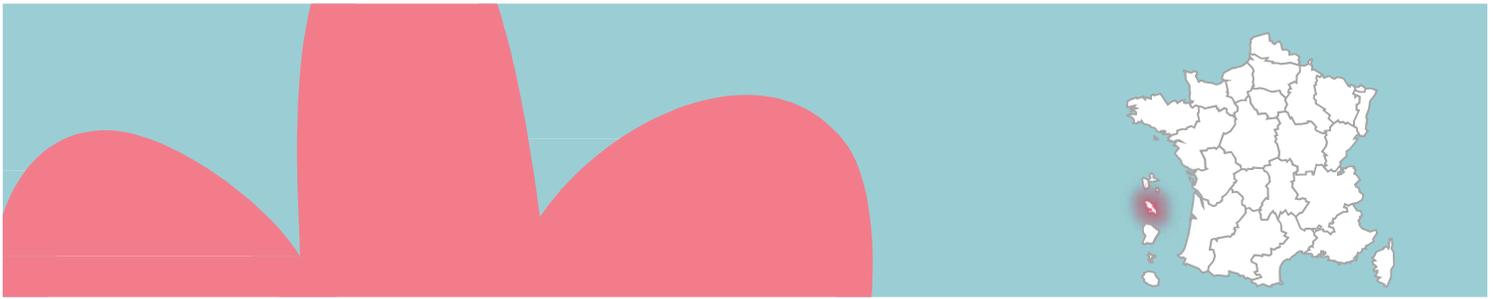
PO régional	1000 jeunes NEET ciblés ND
Actions Directe	2 389 jeunes NEET ciblés ND

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?



Pour le **Conseil régional**, l'IEJ doit être mise au service de l'innovation. Le dispositif APPI présente un caractère innovant car il est conçu pour offrir un parcours intégré, du repérage à la formation, et est fondé sur la pluri-activité ; c'est par ailleurs une expérimentation qui implique un partenariat élargi et cible les jeunes des quartiers des politiques de la ville.

L'interprétation de la novation par la **Dieccte** est plus limitée dans la mesure où elle fait intervenir des opérateurs connus des fonds européens (RSMA et LADOM). Cependant, elle a ouvert la programmation à d'autres acteurs (la Mission locale émerge pour la première fois au FSE, le CCDC ou la commune de Fort-de-France) dont les projets apportent des propositions complémentaires à celles qui existent déjà : **le Parcours Réussite** mis en place par la MILCEM s'intègre dans l'offre de services de la Mission Locale pour proposer aux jeunes qui ont ce besoin d'être accompagnés sur la maturation de leurs projets professionnels ; La CCDC se positionne quant à elle sur le public des jeunes diplômés, à qui elle propose un accompagnement dans la structuration de la recherche d'emploi pour la faire aboutir.



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). La **Dieccte** insiste sur le **renforcement qualitatif de l'offre d'accompagnement** dans son Appel à projets via l'intensification de la relation conseiller-jeune grâce à des référents dédiés, et la démultiplication des mises en situation professionnelles ; de même concernant l'APPI, le Conseil régional souligne que : « *la pertinence du dispositif est évaluée par la qualité de la prise en charge du jeune et de son accompagnement autant que par les sorties positives qui lui seront proposées.* »

Du point de vue **qualitatif**, les **agents mettent en avant la plus-value** des dispositifs d'accompagnement renforcé pour la qualité du suivi des jeunes NEETs. La MILCEM souligne ainsi que ces accompagnements créent une dynamique nouvelle pour le jeune qui devient plus proactif et qui a un projet professionnel validé. Pour les structures, le projet a permis d'accélérer cette dynamique de partenariat avec les acteurs terrain avec qui une collaboration étroite a été nécessaire

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

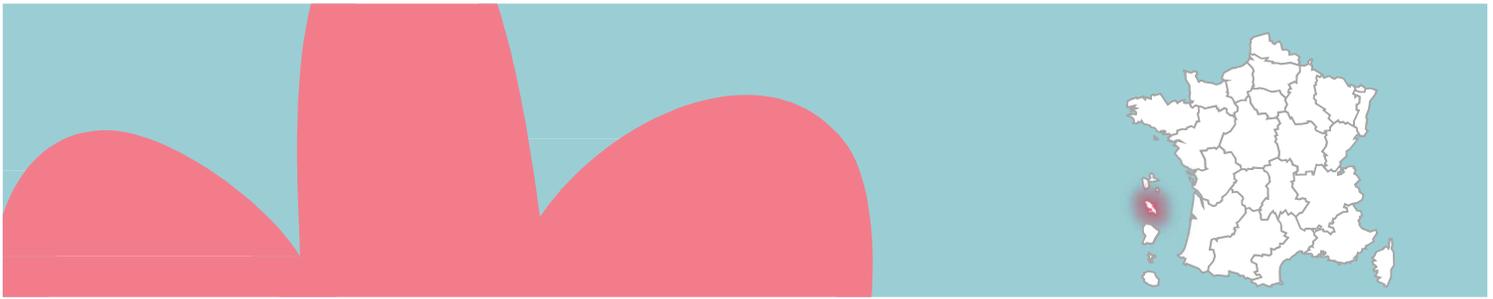
En Martinique, la notion de « parcours des jeunes » a plutôt été développée de manière intégrée au sein de chaque dispositif. Dans ce cas, l'action en elle-même comprend plusieurs étapes qui forment un « parcours intégré ». C'est le cas par exemple de ce qui a été envisagé par la MILCEM. Le dispositif APPI du **Conseil régional** est également emblématique de cette notion de parcours puisqu'il intègre une phase de repérage, et dans la phase d'accompagnement plusieurs étapes de préparation du jeune sur son projet, d'immersion professionnelle et de bilans individuels.

Le déploiement des opérations permettra de dire d'une part si ce parcours intégré permet effectivement de limiter les abandons en cours de dispositif des jeunes, ou les ruptures entre les étapes d'un parcours et s'il a de réels effets sur les sorties positives, d'autre part si les partenariats ont été opérationnels tant en amont sur le repérage qu'en aval sur les suites de parcours.

Données clés

Le dispositif APPI du Conseil régional

Montant	5 013 390 M€ de fonds FSE-IEJ (100% du PO régional)
Action	Parcours destiné aux jeunes NEETs, leur permettant de développer la poly-compétence et la pluriactivité
Objectif	Parcours de découverte d'environnements professionnels et métiers par le biais d'immersions diverses et variées, en 7 étapes : repérage s'appuyant sur les structures et dispositifs existant, sélection des jeunes par un comité, travail sur le projet professionnel via de l'immersion notamment, construction du parcours d'insertion (stage, emploi, formation, apprentissage) et suivi du parcours du jeune pour éviter les ruptures.



L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

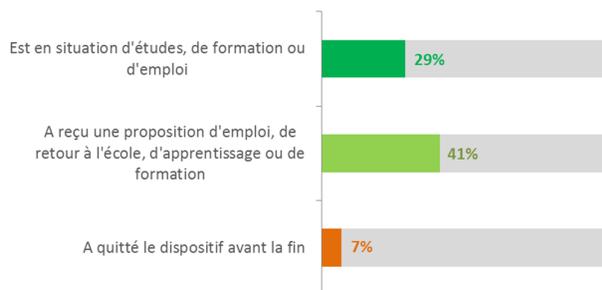
En Martinique, aucune donnée n'a été communiquée par les services du **Conseil régional** sur la mise en œuvre de l'appel à projets APPI. Pour le PO déconcentré, les données saisies dans Ma démarche FSE par les gestionnaires de projets au titre du PO national donnent pour l'instant un échantillon assez restreint de 430 jeunes (principalement issus du RSMA).

En termes de propositions, le PON en Martinique obtient des résultats bien supérieurs à la moyenne nationale en raison des résultats obtenus par le RSMA, dont l'objectif d'atteindre 85% des jeunes recevant une solution est réalisé. 58% des participants obtiennent une sortie positive effective : ce taux est globalement supérieur à celui constaté au niveau national (52% de sorties positives), et surtout les sorties vers l'emploi durable sont plus importantes : 42% contre 31% au niveau national. Ce taux est en revanche moins bon que celui habituellement obtenu sur les opérations du RSMA : 49,2% des participants sortent du RSMA avec un emploi durable (source : rapport d'activité du RSMA 2015 tous financements confondus).

Données clés

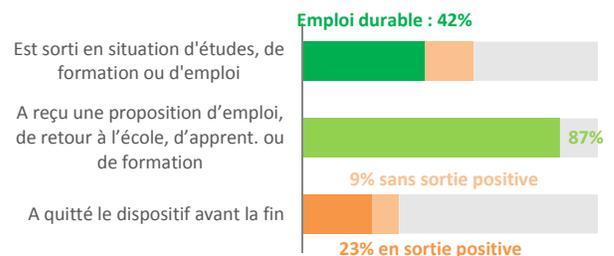
Les premiers résultats sur les actions financées par la Direccte

Objectifs en matière de sorties fixés par le PO national

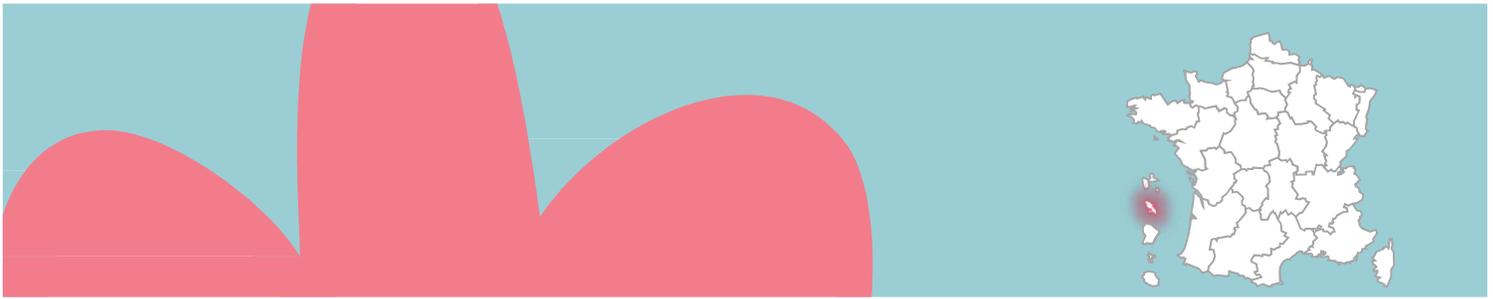


300 000 jeunes NEET

Sorties au 31/12/2015 sur les actions de la Direccte



430 participants



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

Enfin, la portée de l'IEJ sur les partenariats locaux est difficile à évaluer à ce stade. L'IEJ en région Martinique semble avoir conduit le **Conseil régional** à accentuer la dimension partenariale des politiques de l'emploi des jeunes, via le dispositif APPI : pour la réussite du dispositif, le Conseil régional a souhaité mobiliser des partenariats multiples. Son action pourrait avoir un effet structurel à condition que le modèle de l'appel à projet soit généralisé au droit commun ; par ailleurs, la mobilisation des acteurs de l'emploi sur le territoire pourrait sensibiliser les entreprises sur le public NEET. De nouvelles pratiques pourraient enfin naître du travail en commun des acteurs impliqués dans l'appel à projets.

Pour autant, l'animation de ces partenariats reste à ce stade embryonnaire, y compris dans la coordination avec la **Diccte**. Elle gagnerait à être installée rapidement pour garantir la réussite du déploiement des opérations. Enfin, il conviendra dans de futurs travaux d'évaluation, d'isoler l'effet de l'IEJ sur les partenariats locaux et la gouvernance des politiques de l'emploi en faveur des jeunes, ces dernières étant déjà fortement mobilisées dans les territoires ultra-marins.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Martinique

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Directe, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Directe et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l'accompagnement de nouveaux partenaires en s'appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
		Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
	Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional		X	
Pilotage des impacts et des résultats	Directe, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (RSMA, LADOM, APPI), pour pouvoir prendre des mesures correctives en cas de risque de sous-réalisation (re-programmation, etc.)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
		Engager rapidement une réflexion approfondie sur les outils de suivi et les données à collecter pour permettre l'évaluation du dispositif APPI (y compris l'évaluation IEJ de 2018)	X	
Animation du déploiement	Directe, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

